



XI° Concours

LODIFACERAMICA



Sous le patronage de ADI-association pour le dessin industriel

Règlement

L'administration municipale de Lodi, dans le cadre des actions visant à la promotion de la faïence, ouvre un concours International céramique appelé LODIFACERAMICA. Le concours se propose d'encourager la recherche par le renouveau de forme set de modalités d'expression dans le domaine de la production des faïences, en déterminant des solutions qui savent conjuguer harmoniquement le passé et le présent par une "relecture des traditions céramiques", d'après la **loi pour la sauvegarde de la céramique d'art et de tradition et de la céramique italienne de qualité.**

Le Concours s'adresse à

- a) Les artistes et les artisans de la Faïence (marque P)
- b) Les écoliers des Licées Artistiques, des Instituts de beaux arts et des facultés universitaires du secteur (marque S)

Dans le cadre d'un programme d'échanges internationaux avec le Japon, cette année aussi, comme dans l'édition précédente du Concours on invite à participer les étudiants du "Traditional Arts Super College of Kyoto"

Il sera possible qu'on expose aussi, en dehors du concours, des pièces d'artistes réputés, italiens ou d'autres pays avec lesquels on établira des projets d'échanges internationaux.

1-Le sujet du concours

Pour le concours LODIFACERAMICA 2014 le sujet choisi sera **LE PLATEAU**, dont les dimensions ne doivent dépasser 50X50 centimes, ou 50 cm de diamètre, et non plus de 10 centimes de haut.

2-Sections du concours

Le concours, soit pour ce qui regarde les étudiants que les ceramists, est articulé en deux sections distinguées:

*Pièce unique d'exception

*Pièce d'usage quotidien, projeté pour une reproductibilité artisanale et limitée.

3-Nombre des pièces et caractéristiques

Chaque concourant pourra presenter un seul **PLATEAU**,réalisé exprès pour le concours. Le pièce devra être réalisé entièrement par celui qui le présente: à ce but, il devra porter une marque indiquante la date de réalisation, qui ne pourra pas être antécédante à la publication de cet avis de concours.

Le Concours, inspiré par la tradition historique de la faïence de Lodi, s'ouvre aujourd'hui à la recherche aussi, en consentant d'utiliser de différents matériaux céramiques tels que: faïence, céramique, grès, porcelaine, ainsi que la commixtion avec d'autres matériaux.

4-Modalités et termes de l'inscription

- A. L'inscription au concours est gratuite
- B. La fiche d'inscription_devera être envoyée à la Mairie de Lodi dans les 12 h de vendredi 13 juin 2014. Tout délai éventuel sera communiqué par le site de la Mairie de Lodi
- C. L'inscription implique la connaissance et l'acceptation intégrale de ce règlement.

Dans la même date on devra envoyer:

- **3 Photos de l'ouvrage, par trois points de vue différents, en format digital et haute definition (au moins 1MB) sur CD**, nécessaires pour la préselection et qui pourraient ensuite être utilisées au cas de publication du catalogue *Terre d'arte 2014*, relative aux pièces participants au concours.
- **Une fiche descriptive du pièce**: obligatoire (faute de laquelle l'exclusion du concours), les données relatives aux mesures, à la technique et aux matériaux utilisés.
- **Les photos et la fiche descriptive, (faute l'exclusion) ne devront porter aucun élément qui pourrait renvoyer à l'auteur et être marqués par un code alphanumérique ou par une devise.**
- **Ce code ou cette devise devront être précédés par la sigle P (artistes et artisans de la faïence) ou bien S (étudiants) selon la catégorie pour laquelle le concurrent veut participer.**
- **Le même code alphanumérique ou la devise qui marque les photos de l'ouvrage ou la fiche descriptive devra paraître sur l'enveloppe fermée, contenant les éléments suivants:**
 - 1- **Un curriculum synthétique de l'auteur** (1000 frappes au maximum)
 - 2- **La fiche d'inscription**

Ces documents, avec les photos et la fiche descriptive devront être livrés à la main ou par courrier à l'adresse suivant:

COMUNE DI LODI

UFFICIO Protocollo

Piazza Mercato,5

26900 Lodi (tel 0371 4091)

L'enveloppe fermée sera ouverte seulement après l'appréciation du jury, à fin de permettre d'identifier les auteurs de chaque ouvrage en concours.

5-Le Jury

Le Jury du concours, composé par: Anty Pansera (Président ISIA-Facoltà del design Faenza), Maria Laura Gelmini (historien de l'Art), Gabriele Radice (Artigianarte Monza), Gregorio Dimita (Liceo Artistico di Lodi), Mirco Denicolò (Docente ISIA Faenza) sera chargée de la préselection qui sera faite par les jurés, d'après les photos envoyées, sans que le jury connaisse les noms des

auteurs des ouvrages.Le même Jury procédera ensuite à l'évaluation des pièces admis au concours et parvenus, à fin d'attribuer les prix prévus à l'art.9 de ce règlement, toujours en garantissant l'anonymat de l'auteur du pièce. Le résultat de la préselection sera communiqué en temps utile aux candidats. Le jugement du Jury sera incontestable.

6- Livraison des pièces

A.Chaque candidat admis au concours devra livrer le **PLATEAU franc de porto ou livré à la main, chez le Bureau du Protocole Comune di Lodi à l'adresse ci-dessus (art.4)**

DANS LA PERIODE ENTRE 8 ET 23 SEPTEMBRE 2014

Toute livraison après cette date ne sera pas acceptée. Pour les envois par courrier fera foi la date d'envoi.

B. Les frais pour la réalisation des ouvrages, les emballages, l'envoi et le renvoi sont à la charge du participant.

C.Les pièces devront être emballés à règle d'art **et le colis ainsi confectionné devra porter à l'extérieur l'indication du code alphanumérique ou de la devise utilisé déjà pour l'envoi des photos et de la fiche d'inscription.**

Les organisateurs priront soin de manier les faïances, mais ils ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout dommage involontaire. On décline toute responsabilité pour d'éventuels vols, endommagements ou pertes dus à n'importe quel motif.

7- Retrait

Les pièces exposés au concours, exclus ceux qui ont reçu un prix par un bon d'achat qui resteront en propriété de la Mairie, pourront être retirés à la fin de la manifestation dimanche 19 octobre depuis 19 h et lundi 20 octobre de 9.00 h à 12.00h chez l'église de S.Cristoforo. Après cette date, on pourra retirer les pieces chez la Mairie de Lodi. Dans le cas où on ne retire pas dans la fin du mois de décembre 2014, les ouvrages resteront de propriété de la Mairie.

Les organisateurs priront soin de manier les faïances, mais ils ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout dommage involontaire. On decline

toute responsabilité pour d'éventuel vols, endommagements ou pertes dus à n'importe quelle raison.

8- Exposition

Les pièces sélectionnés seront exposés au public **du 27 septembre au 19 octobre 2014 dans l'église de S.Cristoforo, Via Fanfulla.**

L'exposition sera ouverte au public:

vendredi après-midi de 16.00 à 19.00h Samedi et dimanche de 10.00 à 12,30h et de 16.00 à 19,00 h

La Mairie de Lodi se réserve la faculté d'exposer des ouvrages du XIème Concours LODIFACERAMICA dans le cadre d'autres évènements qui auront le design comme protagoniste, au but d'encourager la promotion de la céramique d'art.

La distribution des prix aura lieu **vendredi 17 octobre 2014**, et lieu et horaire seront communiqués et publiés sur le site de la Mairie de Lodi.

9-Prix

A.prix sélection Jury

Le Jury assignera un prix consistant en un stage chez un céramiste à l'ouvrage choisi réalisé par un étudiant.

Le jury attribuera à la catégorie céramistes un prix-achat de Euro 1.000,00 pour chacune des deux sections.

Le vainqueur du prix relatif au pièce d'usage quotidien s'engage à produire, en temps à établir, un maximum de 10 pièces de l'ouvrage primé que l'Administration Municipale exposera et mettra en vente, par compte de l'atelier producteur, au cours d'importants évènements expositifs.

B. Vote du jury populaire

Pendant l'exposition le public pourra voter le "PLATEAU" préféré (3 pièces maximum) sur la fiche qui sera livrée à l'entrée.

Le résultat de la votation du Jury populaire sera communiqué au cour de la distribution des prix et le vainqueur recevra une attestation.

10- Publications

L'Organisation se réserve la faculté de publier les photos des pièces participants sur le site internet de la manifestation, et de l'utiliser aussi pour le conte-rendu de l'évènement, en proposant la publication sur des quotidiens, des revues spécialisées, télévision etc. On se réserve encore la faculté d'utiliser ces images dans toutes les formes qu'on estime opportunes (matériel pour la presse, publications, affiches etc) et aussi pour les éditions futures du concours.

Cet avis de concours et la fiche d'inscription seront publiés sur le site www.comune.lodi.it, que l'on prie de consulter périodiquement pour d'éventuelles mises-à-jour.